

"La Banque européenne d'investissement" dans 30 jours d'Europe

Légende: Dans le contexte de la crise pétrolière de 1973, la Banque européenne d'investissement accorde une grande partie des prêts à des projets destinés à financer la production et l'approvisionnement énergétiques, sans laisser de côté les projets dans les régions ayant des problèmes de développement ou de reconversion.

Source: 30 jours d'Europe. dir. de publ. Fontaine, François ; Réd. Chef Chastenet, Antoine. Mars 1974, n° 188. Paris: Service d'information des Communautés européennes.

Copyright: Libre reproduction, mention d'origine obligatoire.

1/4

4a9c-8f28-1a26061c1d97.html

Date de dernière mise à jour: 16/09/2012

16/09/2012



La Banque européenne d'investissement

Face à la crise énergétique et à l'ampleur de ses implications économiques, la Banque européenne d'investissement, l'une des institutions les moins bien connues de la Communauté, est peut-être appelée à jouer un rôle nouveau et essentiel.

La Banque emprunte des fonds sur les marchés de capitaux mondiaux et les prête pour différents projets. Or, les projets de développement régional et d'infrastructure énergétique sont parmi les plus importants. M. Le Portz, président de la Banque, estime avec un optimisme prudent qu'il sera plus facile pour la Banque de réunir des fonds cette année qu'en 1973. Des millions de dollars de supplément sont actuellement déversés dans les coffres des pays producteurs de pétrole. Bien que le Shah et les Cheiks veuillent utiliser une quantité considérable de ces fonds pour développer et affermir leur propre économie et leurs forces armées, il restera encore des ressources disponibles. Sans doute les producteurs de pétrole les offriront-ils à des emprunteurs sur les marchés européen, américain et japonais. La décision de la France en janvier d'émettre un emprunt de 1,5 milliard de dollars sur le marché international des capitaux, l'emprunt le plus important jamais lancé sur le marché européen, montre combien l'Europe aura à compter sur les États arabes pour la monnaie aussi bien que pour le pétrole.

Selon M. Le Portz, la Banque européenne d'investissement se portera acquéreur dans les prochains mois de ces fonds « recyclés ». Elle en prêtera une grande partie pour financer la production d'énergie, les projets de transport, et, avant tout, les programmes destinés à redonner vie à des régions défavorisées, par le développement de l'industrie et de l'agriculture. Le changement dans la situation économique mondiale implique que la Banque joue un rôle croissant en 1974 :

- Elle devra aider à dégager les capitaux nécessaires pour mettre en route la politique régionale de la Communauté. La Banque pourrait unir ses efforts à ceux du futur Fonds de développement régional; le fonds assurerait le paiement des intérêts des prêts consentis par la Banque.
- En rassemblant davantage de capitaux sur les marchés internationaux que par le passé, la Banque aidera les États membres à combler le déficit de leur balance commerciale causé par la hausse vertigineuse du prix du pétrole.
- Dans la mesure où les Neuf s'attaqueront à de nouveaux programmes d'énergie, la Banque fournira une partie des capitaux à long terme nécessaires. Voici deux exemples de l'aide que la Banque apporte pour diminuer la dépendance de la Communauté en matière d'énergie.

Tout d'abord la Banque a consenti un prêt de 50 millions de florins (14,9 millions d'u. c.) à la Nederlandse Gasunie of Groningen, compagnie chargée du transport du gaz naturel aux Pays-Bas. Ce prêt contribue au financement du gazoduc qui amènera le gaz naturel de l'extrême nord des Pays-Bas aux frontières allemande et belge. La plus grande partie du gaz proviendra du nord des Pays-Bas, du plateau continental hollandais et, par un gazoduc sous-marin atteignant la côte à Emden en Allemagne, du plateau continental norvégien. Le gaz ainsi conduit à travers les Pays-Bas (environ 10.000 millions de mètres cubes par an lorsque le réseau sera entièrement en activité) sera envoyé en Belgique, en Allemagne, en France, en Italie et en Suisse. Ce gazoduc, qui devrait être achevé à la fin de 1975, sera un maillon important du réseau européen que la Banque a aidé à financer à plusieurs reprises ces dernières années. Sa réalisation aidera la Communauté à diversifier son approvisionnement énergétique grâce à l'exploitation des gisements de la mer du Nord.

Un second prêt de la Banque, de 730 millions de francs belges (15 millions d'u. c.) a été consenti à la Société franco-belge d'énergie nucléaire (S.E.M.O.), pour financer la centrale en construction à Tihange, dans la province de Liège, qui atteindra une capacité de 900 MW.

Les prêts

Jusqu'ici, la Banque a accordé quinze prêts depuis 1967, pour un total de 279 millions d'u. c. pour la construction de dix centrales d'énergie atomique. En 1973, elle a augmenté de plus de 40 % son financement

2 / 4 16/09/2012



pour la production et le transport d'énergie. Les projets en ce domaine ont totalisé 227,8 millions d'u. c. l'année dernière, soit environ le tiers de toutes les opérations de la Banque parmi les Neuf. Les prêts pour la construction de centrales nucléaires se sont élevés à 134,7 millions d'u. c. Ils ont été consentis à la centrale d'énergie à haute température de Uentrop (Rhénanie-Westphalie) qui fait appel à une technologie avancée, et aux centrales plus conventionnelles de Biblis et Neckarwestheim (Bade-Wurtemberg) et de Bugey (Rhône - Alpes). Un prêt de 16,2 millions d'u. c. a contribué à la construction de la centrale hydro-électrique de Gambsheim en Alsace. Pour augmenter les fournitures de gaz naturel, la Banque a prêté 43,3 millions d'u. c. pour le projet du Trans-Austria Gasline situé en Autriche et destiné à amener du gaz soviétique au réseau de gazoducs de la Communauté. Une clause des statuts de la Banque l'autorise à financer un projet extérieur à la Communauté , si ce projet présente un intérêt pour des États membres. Un prêt de 24,4 millions d'u. c. a été accordé pour l'acquisition, par une filiale du groupe italien ENI, de deux plates-formes de forage pour l'exploration en mer.

Sans bénéfice

Les projets d'intérêt régional sont restés au premier plan des activités de la Banque l'année dernière, conformément aux directives générales établies par son Conseil d'administration. Pour aider des régions ayant des problèmes de développement ou de conversion, elle a accordé 424,5 millions d'u. c., (contre 341,8 millions en 1972). Près du tiers des fonds a été attribué à des projets en Italie. D'autres prêts ont aidé des projets régionaux en France, en Allemagne, en Angleterre, en Irlande et au Danemark. Ils comprenaient :

- Dans le secteur de l'acier, deux projets de British Steel, dans le Pays de Galles (Llanwern) et dans le nord de l'Angleterre (Teeside); un petit laminoir à barres dans la Sarre; une mini-aciérie dans le sud-est de la France, et une fabrique de tôles galvanisées en Campanie.
- Dans le secteur de la construction mécanique et de la technique, des usines fabriquant du matériel d'équipement mécanique dans le Schleswig-Holstein, des automobiles en Basse-Bavière, dans la Sarre et dans le Molise, et du matériel d'équipement pour télécommunications en Sicile.
- − Une cimenterie en Sicile et des usines de matériel sanitaire en Alsace et dans le Schleswig-Holstein.

Six prêts « d'ensemble » totalisant 109,6 millions d'u.c. ont été accordés à des établissements financiers intermédiaires dans les pays qui, avec l'agrément de la Banque, consacrent des capitaux en majorité au financement de petites et moyennes industries d'intérêt régional. La Banque a également aidé au financement de l'expansion et de la modernisation de réseaux de télécommunications dans le Midi-Pyrénées, le Poitou-Charentes, l'Irlande, la Calabre et la Sardaigne.

Instituée par le Traité de Rome, la Banque ne réalise pas de bénéfices : son rôle consiste à contribuer au développement équilibré de la Communauté. Depuis 1958, elle a signé 480 contrats pour un montant total de 3.658 millions d'u. c. La Banque n'a pas de fonctions politiques et possède ses propres organes de décision. Au sommet se trouve le Conseil des gouverneurs, comprenant les ministres des Finances des pays de la Communauté. Les Conseillers définissent la politique générale, approuvent le bilan et le rapport de gestion, et nomment les membres des autres assemblées de la Banque. Immédiatement après, vient le Conseil d'administration de 18 membres, qui décide de l'attribution des prêts, de leur montant et du taux des intérêts. Le Comité de direction, chargé des affaires courantes de la Banque, se compose du Président et de quatre vice-présidents. Ces personnalités, occupées à plein temps, font aussi fonction de président-directeur général et de vice-présidents du Conseil d'administration, et veillent à ce que les décisions du Conseil soient mises à exécution.

Les ressources de la Banque consistent en réserves, capital souscrit, et fonds empruntés sur les marchés de capitaux. Son capital total au début de 1973 s'élevait à 2.190 millions d'u. c. Le capital souscrit par les États membres s'élève à 2.025 millions d'u. c., dont 20 % entièrement libérés. La Banque prête de l'argent à des firmes privées, des entreprises publiques, des services administratifs, jouissant d'une autonomie financière, et des établissements financiers, quelle que soit leur nationalité, mais le projet doit normalement être situé sur le territoire d'un des neuf pays ou dans un pays associé à la Communauté.

3/4

16/09/2012



Les prêts accordés directement aux firmes privées, aux entreprises publiques et aux services administratifs sont généralement destinés à aider à la réalisation de projets importants. La Banque préfère attribuer des prêts d'un montant qui ne soit pas inférieur à 500.000 u. c. Les firmes de faible ou moyenne importance sont généralement aidées par des prêts « d'ensemble » consentis à un établissement financier national ou régional qui agit en qualité d'intermédiaire. En tant qu'organisme ne faisant pas de bénéfice, et grâce à ses possibilités d'accès aux marchés de capitaux internationaux, la Banque peut offrir des taux d'intérêt intéressants, très voisins des taux moyens pratiqués sur les marchés financiers. Pour les projets industriels, la durée du prêt est en général de 7 à 12 ans, mais, pour des projets d'investissement en infrastructure, elle peut être portée jusqu'à vingt ans.

Habituellement la Banque européenne d'investissement demande aux emprunteurs de présenter des cautions émanant d'un groupe industriel ou financier associé au projet, d'une banque, d'un service administratif jouissant d'un certain crédit ou du gouvernement concerné. Les prêts de la Banque sont uniquement destinés à s'ajouter aux fonds provenant d'autres sources, et dépassent rarement 40 % du montant du capital fixé (fonds de roulement exclu) : ils s'élèvent à environ 22 % du montant fixé pour le projet, bien que le pourcentage pour les projets industriels soit généralement plus élevé que pour les projets d'infrastructure. Plus de 80 % des aides de la Banque sont allés à des projets localisés sur le territoire de la Communauté, et environ 75 % de ces prêts ont été affectés au développement régional, l'Italie étant la principale bénéficiaire.

Les projets dans les régions sous-développées comprennent des travaux d'irrigation en Sicile et dans le Languedoc, des centrales électriques en Campanie, l'autoroute de Messine à Catane, des réseaux téléphoniques dans le Sud de l'Italie et en France, l'électrification des chemins de fer en Angleterre, l'extension d'installations industrielles en Basse-Saxe, et l'achat de l'avion *Mercure* pour les lignes aériennes intérieures de France.

On trouve également des projets localisés dans des zones industrielles ayant des difficultés structurelles (construction d'une usine d'aluminium à Essen, modernisation d'un chantier naval dans le sud de l'Italie, et conversion d'un chantier naval en Angleterre). Parmi les projets à caractère technologique de première importance pour le développement de l'Europe, il faut citer les projets de centrales nucléaires en Allemagne.

D'autres projets impliquent une coopération technique et économique entre des sociétés de divers pays européens, comme l'Airbus, ou bien présentent un intérêt particulier pour la Communauté, comme par exemple des centrales électriques à Berlin-Ouest, et l'École européenne à Luxembourg, bien que, en principe, la Banque n'apporte pas son aide à des projets d'infrastructure tels que logements, écoles, universités, hôpitaux et voies de circulation urbaines.

Avec l'accord du groupe de la Communauté, les activités de la Banque ont été étendues à la Grèce, la Turquie, les dix-huit États associés de Yaoundé et les pays ou territoires associés d'outre-mer. La Banque accorde des prêts sur des fonds disponibles dans ses propres ressources à ses conditions de durée normales, et gère les ressources du Fonds de développement européen affectées aux prêts pour les projets dans ces pays et territoires. C'est ainsi que la Banque a contribué pour vingt millions d'u. c. au financement de la construction du pont sur le Bosphore, achevé l'année dernière. Ce lien entre l'Asie et l'Europe est peut-être le symbole le plus éclatant de ce qu'à l'avenir, la Banque européenne d'investissement peut représenter pour le tiers monde.

4/4

Martin Mauthner

16/09/2012